

POUR AFFICHAGE

INFO CGT

## Mutations Autoritaires au Dauphiné Libéré

Dans diverses instances, y compris auprès des salariés, la Direction Générale a annoncé sa volonté de procéder très prochainement à des mutations autoritaires.

Notamment pour les services : Saisie (AGI) et Entretien Général (PSE).

Face au non-respect flagrant de tous les accords signés dans l'entreprise, y compris celui de septembre 2004 qui n'a pas été signé par la CGT et le SNJ et qui ouvre la porte à ces dérives, nous tenons à faire connaître notre position :

Les accords de modernisation de 2002 et 2004 reprennent tous les deux le même principe :

- *Tous les mouvements de personnel seront basés sur le volontariat.*
- *Il n'y aura de fait aucun licenciement sec.*
- *Il ne sera procédé à aucune mutation autoritaire.*

La Direction argumente qu'il ne s'agit pas de mutations, car elles s'accomplissent dans le cadre d'un même service.

Dans la réalité il s'agit bien de mutations autoritaires qui demandent à des salariés travaillant depuis des années le matin, d'accomplir désormais leur fonctions en soirée, voire la nuit.

Il s'agit donc de la modification d'un élément essentiel du contrat de travail, et la conséquence d'un éventuel refus du salarié est clairement précisée par le Code du travail :

**C'EST LE LICENCIEMENT.**

Or le principe du volontariat est garanti par nos accords sans qu'aucune exception soit mentionnée.

Nous sommes donc en présence d'une mutation autoritaire, même si celle-ci s'accomplit dans le cadre d'un même service.

Nous affirmons notre volonté de faire respecter les accords par tous les moyens mis à notre disposition.

Nous ne sommes pas opposés aux mutations à condition que celles-ci soient volontaires. Il incombe donc à la Direction de trouver les moyens nécessaires pour motiver les salariés lors d'un appel à candidature pour un poste ou pour la proposition d'un nouvel horaire de travail.

Nous sommes certains qu'une fois le processus des mutations autoritaires enclenché, nous ne pourrons plus l'arrêter et que la Direction ne tardera pas à muter d'autres salariés contre leur volonté, voir leur proposer des mutations inacceptables pour forcer leur départ.

**Nous appelons les salariés de toutes les sociétés et services du Dauphiné Libéré à débattre sur ce sujet, à prendre des positions et à interpeller leurs syndicats, CHS-CT et élus des Comités d'Entreprise, pour qu'ils refusent fermement de telles mutations, contraires à nos accords.**

Vendredi 11 février 2005

SECTEUR COMMUNICATION CGT